



**APER**  
AU SOUTIEN DES CADRES

# INFO-CADRE

DÉCEMBRE 2023 ————— 50 ANS



★ ★ ★  
**JOYEUSES  
FÊTES**

**HAPPY HOLIDAYS**  
**MIIYUU UKSHACHICHISHIKINTAA**

## SOMMAIRE

MOT DU PRÉSIDENT	2
MOT DE LA PERMANENCE	3
ASSURANCES COLLECTIVES – NOUVEAUX TAUX 2024	4
RÉGIME DE RETRAITE (RRPE) ET TAUX 2024	5
LE MAINTIEN DE L'ÉQUITÉ SALARIALE 2016-2021	6
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 26 OCTOBRE 2023	7
PÔLE SANTÉ – HEC	8

Présente, pertinente et efficace, l'APER est fière de représenter le personnel d'encadrement du réseau de la santé et des services sociaux du Québec et du Nouveau-Brunswick.

Vous n'êtes pas encore membre  
[Cliquez ici pour le devenir.](#)



## CHRISTIAN SAMOISSETTE

Président

# LE MOT DU PRÉSIDENT

PLUS ÇA CHANGE, PLUS C'EST PAREIL !

Chers membres,

Quelle année !! Entre une nième nouvelle réforme et la grève des employés syndiqués, nous n'avons clairement pas chômé ou même pu reprendre complètement notre plein équilibre après la gestion d'une pandémie mondiale de trois années !

À nouveau, dans bien des établissements, nous devons nous battre (encore !) afin de faire appliquer les modalités prévues en mesures exceptionnelles dans vos Politiques locales de gestion (PLG). Encore une fois, certains employeurs et certains directeurs veulent des économies de bout de chandelle sur le dos des cadres en reniant leur propre signature !

On nous répète encore que les cadres ne sont pas payés entre 35 et 40 heures / semaine, donc pour beaucoup d'entre vous, vous faites littéralement 10 heures de bénévolat par paye, ce qui est clairement inadmissible.

Le Secrétariat du conseil du Trésor a décrété, lorsqu'il a fallu qu'il paye l'équité salariale, que la semaine normale d'un cadre, c'est **35 heures** ! Même avec tous ses efforts, le gouvernement ne peut parler des deux côtés de la bouche...

Si le gouvernement **veut vraiment être l'employeur des employés et cadres du réseau de la santé et des services sociaux**, et non seulement le bailleur de fonds, il devra comprendre qu'il se doit d'agir pleinement comme un employeur reconnaissant, bienveillant et s'attarder à autre chose que couper, couper et couper. C'est comme cela que l'on devient un « employeur de choix », expression chère au ministre Dubé...

L'APER sera là pour le marteler à répétition aux dirigeants (*Top Guns*) du futur Santé Québec... dont le nom devrait, par respect élémentaire pour nos membres de ces secteurs : Santé et Services Sociaux Québec. Quand même incroyable que nous devons nous battre pour avoir un nom d'organisme reflétant pleinement l'ensemble des missions et les acteurs de notre réseau en 2023 !

Nous vous tiendrons informés de toutes les étapes de cette nouvelle réforme... après 50 ans d'existence, nous avons vu bien d'autres ! Si vos collègues ne sont pas membres d'une association, vous pourriez les informer qu'il est toujours plus prudent d'être membre d'une association lors d'une réforme. Personne n'est à l'abri d'un coup de tête ou d'un caprice ministériel, parlez-en aux 3000 cadres coupés d'un trait de plume au dernier moment et sans aucun avertissement lors de la présentation du PL-10 en 2015...

Ajoutons qu'à l'heure actuelle, votre association, l'APER, est l'association la plus expérimentée de toutes les associations de cadres.

L'APER comme association est solidement ancrée dans notre réseau et nous sommes fiers de vous, nos membres, pour votre détermination et votre résilience au cours des dernières années. Vous nous motivez à faire plus et mieux !

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter un très joyeux temps des fêtes. Du repos, du rire et de l'espoir pour notre avenir professionnel. A l'an prochain!



## LE MOT DE LA PERMANENCE

L'APER DE PLUS EN PLUS VISIBLE, DE PLUS EN PLUS DE SERVICES POUR VOUS!

### PATRICK ECCLES

Conseiller aux relations de travail

Développement organisationnel...

Et coach!

Afin de pouvoir vous offrir le maximum de services possibles, l'APER souhaite augmenter sa visibilité, tant de façon plus traditionnelle comme nos communiqués qu'avec les médias sociaux. En effet, plus le nombre de nos membres augmente, plus nous serons en mesure de vous offrir encore plus de services pour vous aider tout au long de votre carrière.

Par conséquent, nous avons créés une page LinkedIn, Facebook et Instagram et, nous nous assurons de publier un message à chaque jour. Nous vous invitons à partager nos pages de réseaux sociaux à vos collègues cadres afin de leur faire connaître l'APER.

En plus des réseaux sociaux, nous envoyons des courriels personnalisés à tous les nouveaux cadres nommés afin de les féliciter pour l'obtention de leur poste et, du même coup, leur parler de nos services car, malheureusement, plusieurs organisations n'offrent même pas le choix d'adhésion aux cadres et les inscrivent automatiquement à l'AGESSS.

Nous sommes en démarche avec le MSSS afin d'obliger les organisations à nous envoyer toutes les nominations de cadres car, seulement certaines organisations le font. De plus, nous demandons au MSSS d'obliger les établissements à offrir les 3 différentes options aux cadres c'est-à-dire : adhérer à l'APER, adhérer à l'AGESSS ou ne pas être membre d'une association.

Nous constatons que, lorsque les organisations laissent le choix aux cadres, ceux-ci nous contactent en grand nombre, ce qui leur permet de connaître la panoplie de services que l'APER a que nos compétiteurs n'ont pas et leur permet, aussi, de faire un choix éclairé et informé.

Comme vous le savez sûrement, depuis août dernier, l'APER vous offre le service de coaching personnalisé, fait par un cadre d'expérience de notre réseau et ayant vécu nombre de réformes et la gestion d'une pandémie.

Les sujets de coaching varient en fonction des besoins professionnels de nos membres. Compte tenu du grand nombre de cadres nommés pendant la pandémie, le sujet d'actualité pour le coaching, actuellement, est : Comment faire une bonne analyse budgétaire en tenant compte des indicateurs de performance budgétaire?

En plus de ce sujet, plusieurs cadres m'ont interpellés afin de développer leurs habiletés politiques, demander conseil sur la façon d'influencer leur supérieur, se préparer pour des entrevues de sélection, préparer des rencontres d'équipes avec des sujets délicats qui vont engendrer des réactions...

Autre service qui s'en vient, nos *formations-midi* étant extrêmement populaires, nous avons décidé de travailler en collaboration avec la firme La Slide, qui a travaillé avec nous sur la formation contre le harcèlement psychologique, afin d'être en mesure de pouvoir mettre en ligne nos *formations-midi*. Vous pourrez ainsi les visionner à votre convenance.

En bout de ligne, vous êtes les meilleurs ambassadeurs de l'APER lorsque vous parlez avec vos collègues de tous les services auxquels vous avez accès, en plus d'avoir d'une équipe à vos côtés, tout au long de votre carrière.

Plus l'APER va grossir, plus l'éventail de services sera grand!

**Sur ce, je vous souhaite un merveilleux temps des fêtes remplis d'amour avec vos proches!**



## ASSURANCES COLLECTIVES – NOUVEAUX TAUX 2024

PAR ME ANNE-MARIE CHIQUETTE

Contrairement aux années précédentes, les taux de primes en 2024 pour l'assurance accident maladie ne prévoient plus de congé de primes en raison de l'insuffisance de surplus constatés pour ce régime.

Veuillez prendre note que Beneva (SSQ) déposera une nouvelle version du feuillet *Votre régime en un coup d'oeil* sur le site Espace Client à la fin décembre. Celui-ci comprendra le contenu des protections d'assurance offertes aux assurés, les nouveautés pour 2024, de même que la tarification. Nous vous le ferons suivre par Communiqué.

Par ailleurs, les surplus accumulés dans le régime ne permettent plus, aussi, d'accorder pour l'année 2024 un congé de primes pour les cadres. Voici donc, essentiellement, les conditions de renouvellement pour le régime d'assurance collective du personnel d'encadrement pour l'année 2024 :

---

Accident-maladie : **hausse de 7,2%**

---

Assurance vie de base de l'adhérent et des personnes à charge : **baisse de 4,0%**

---

Assurance-vie additionnelle : maintien, tant pour l'adhérent que pour le conjoint

---

Assurance-salaire longue durée : maintien, tant pour le régime obligatoire de base que pour le régime complémentaire d'assurance salaire de longue durée

---

Ajout du remboursement des frais pour les soins offerts par un kinésiologue

L'APER ainsi que les associations de cadres des secteurs public et parapublic sont actuellement en négociation avec le Conseil du trésor, preneur du contrat d'assurance avec Beneva, afin d'augmenter les taux de remboursements des frais pour les soins offerts par les professionnels afin que nous ayons une meilleure couverture d'assurance.

# RÉGIME DE RETRAITE (RRPE) ET TAUX 2024

PAR ME ANNE-MARIE CHIQUETTE



## TAUX DE COTISATION POUR LE RRPE EN 2024

Pour les années 2023 à 2025, le taux effectif de cotisation des participants correspond au taux de cotisation requis pour financer la portion à la charge des participants des prestations acquises et des frais d'administration.

À noter qu'il n'y a plus de montant de compensation versé par le gouvernement et les employeurs autonomes et qui sera tenu en compte dans le calcul du taux de cotisation pour les années 2023 à 2025 puisque l'entente sur la compensation venait à échéance au 31 décembre 2022.

Par conséquent, le taux de cotisation pour le RRPE pour 2024 sera de 12,67% en sus du MGA (maximum des gains admissibles pour la Régie des rentes).

## SERVICES DE PLANIFICATION FINANCIÈRE POUR VOUS

- Vous ne savez pas si vous pouvez faire des rachats pour augmenter le montant de rente ?
- Vous ne savez pas si vous pouvez procéder à un transfert d'années de service d'un autre régime dans votre régime actuel ?
- Vous voulez quitter le réseau, mais vous n'avez pas 55 ans... quels sont les impacts ?
- Vous voulez trouver une manière de diminuer la charge sans impacter votre régime de retraite ?

**Prenez rendez-vous avec notre experte, c'est gratuit et vous ressortirez beaucoup mieux informés de votre avenir financier.** Vous n'avez qu'à contacter Nathalie à : [association@aper.qc.ca](mailto:association@aper.qc.ca), qui vous donnera un rendez-vous avec Me Chiquette. Le tout prend généralement une heure... c'est une heure très bien investie !



**MICHELLE BOURGET**

## LE MAINTIEN DE L'ÉQUITÉ SALARIALE 2016-2021

### GRANDEURS ET MISÈRES!

Les travaux sur le maintien de l'équité salariale avancent à très petits pas, mais avancent tout de même. La réception de questionnaires envoyés à l'ensemble des cadres étant terminée, le comité en est à établir les modalités relatives à l'embauche des analystes en équité salariale qui procéderons aux évaluations des changements.

Tel que déjà mentionné, le taux de réponse aux questionnaires envoyés a été relativement faible. Nous souhaitons toutefois que les travaux des dernières années ainsi que les informations supplémentaires du MSSS qui seront fournies aux analystes en équité salariale permettront un résultat significatif du maintien de l'équité salariale 2016-2021.

#### Les activités au cours des prochains mois seront

---

l'embauche des analystes en équité salariale;

---

l'analyse des changements survenus;

---

les échanges sur l'évaluation;

---

la détermination de la méthode et du calcul des écarts salariaux;

---

la préparation de l'affichage;

---

les commentaires à recevoir et éventuellement un nouvel affichage.

Selon le calendrier établi, l'ensemble des travaux devrait se terminer en avril 2025. Par la suite, il y aura un premier affichage, un second affichage et le versement des sommes aux cadres concernés. On parle donc de versements plus en 2026...année où nous devons débiter l'exercice de maintien de l'équité salariale pour la période de 2021 - 2026!

Nous continuerons de vous informer des développements dans cet important dossier.

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

## 26 OCTOBRE 2023

Comme chaque année, l'APER a tenu son assemblée générale, le 26 octobre dernier, à laquelle vous avez tous été conviés. Cette assemblée nous a permis, collectivement, de faire le point sur l'implantation d'une nouvelle réforme ainsi que les nouvelles modalités applicables par les cadres lors d'une grève des employés syndiqués.

Nous avons aussi pris de temps d'expliquer les dossiers prioritaires de l'année 2022-2023 ainsi que leur suivi actuel.

Préalablement à cette assemblée, les participants ont pu bénéficier d'une formation donnée par Me Anne-Marie Chiquette, chef de contentieux de l'APER intitulée : *«Projet de loi 15 et les nouveautés pour les négociations»*.

Me Chiquette nous a expliqué l'ensemble du Projet de loi 15 qui touche les cadres plus spécifiquement, ainsi que le suivi qu'elle a fait des amendements acceptés ainsi que les amendements refusés lors de l'étude du projet de loi, article par article, par les membres de la commission parlementaire sur la santé et les services sociaux.

En deuxième partie de la formation, Me Chiquette a expliqué les changements apportés au Code du travail en 2019 et leur impact direct sur les cadres puisque ceux-ci devront suppléer aux employés syndiqués lorsque ceux-ci seront en grève. Elle a aussi expliqué le processus d'attribution des heures additionnelles ainsi que le paiement des heures supplémentaires aux cadres, s'il y a lieu.

À la suite de cette formation, nous avons procédé à la tenue de notre assemblée générale annuelle selon l'ordre du jour proposé et transmis à nos membres. Comme à chaque assemblée annuelle, nous avons fait lecture du mot du président et du rapport annuel de l'Association touchant les questions d'assurance, de retraite, de conditions de travail et bien entendu, du suivi de la réforme. De même, les états financiers ont été déposés, expliqués, discutés et adoptés.

Finalement, nous avons procédé aux élections puisque nous avons quatre postes en élection au Conseil d'administration.

C'est donc, avec plaisir, que nous vous présentons la nouvelle composition du Conseil d'administration de l'APER en attendant la tenue du conseil d'administration où les administrateurs choisiront les officiers :

### **PRÉSIDENT - M. CHRISTIAN SAMOISSETTE**

CIUSSS du Centre-Ouest de l'île de Montréal

### **VICE-PRÉSIDENTE - MME JULIANA ARNOLDO**

CHU Ste-Justine

### **TRÉSORIÈRE - MME NAYMA TSOURI**

CHU Sainte-Justine

### **ADMINISTRATRICES**

Mme Élane Raymond, CIUSSS Laval

Julie Labrecque, CIUSSS Est de l'île de Montréal

Yamama Tamim, CIUSSS Gaspésie

Marjorie Pigeon, Réseau Santé Vitalité Nouveau-Brunswick

### **ADMINISTRATEUR**

M. Joe Viera, CUSM

Nous avons souligné les départs de Mme Isabelle Palardy, membre de la permanence et qui a quitté en juin 2022, Mesdames Lynn Mailloux et Nancy Burrows, membres du Conseil d'Administration, ayant quitté à l'été 2022.

Nous voudrions les remercier chaleureusement pour leur implication tant au sein de la permanence que du CA de l'APER, ainsi qu'après de leur exécutif local respectif et nous leur souhaitons une bonne continuité.

Les participants à l'assemblée générale annuelle ont par la suite discuté et échangé sur les sujets d'actualité dans le réseau.

C'est dans un esprit d'amitié et de solidarité que les membres ont clos l'évènement, en se donnant rendez-vous pour la prochaine assemblée en 2024.

# PÔLE SANTÉ – HEC

## État d'épuisement des cadres du réseau de la santé et des services sociaux

Pendant toute l'année 2023, nous vous avons fait parvenir des communiqués concernant un sondage à compléter afin que le groupe de recherche Pôle Santé des HEC de l'Université de Montréal puisse évaluer votre état de santé et nous donner des outils pour négocier, mais aussi pour vous aider.

Santé (Services sociaux) Québec sera ultimement quelque part à la fin 2024, votre ultime employeur. Il se veut un employeur de choix... il a des croutes à manger pour y arriver, et ce sondage et les résultats pourront nous aider grandement.

Plusieurs cadres ont participé, mais nous aurions besoin de plus de répondants pour être en mesure d'avoir une meilleure idée pour un projet de recherche visant à réduire et prévenir l'épuisement professionnel chez les gestionnaires de premier niveau dans le secteur de la santé et des services sociaux.

**Il s'agit de vous et *uniquement de vous*. Prenez 3 minutes pour y participer si vous ne l'avez pas encore fait!**

Pour participer à cette recherche, utilisez le lien anonyme suivant:

 [Cliquez ici.](#)

**Aidez-les à vous aider en complétant le sondage.**



**Réductions exclusives**

sur vos assurances auto, habitation  
et véhicules de loisirs

1 855 441-6015

**beneva**